



Voir aussi:

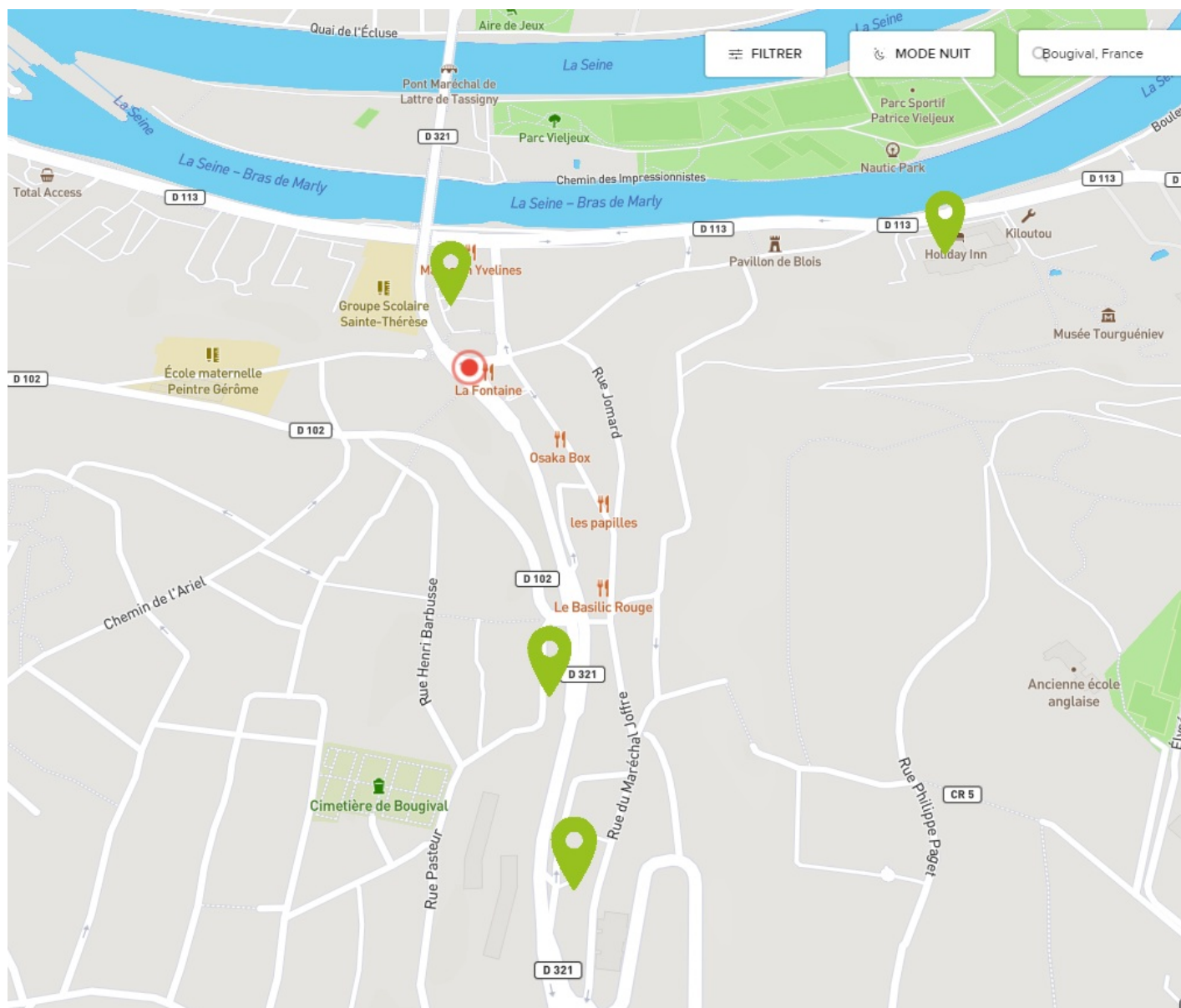
[Pour vous abonner](#)

[Pour trouver une borne](#)

Documents:

[Ma borne de recharge à portée de main](#)

Cinq bornes sont opérationnelles à Bougival : rue du Général Leclerc, rue de la Cour du Moulin, rue Yan Tourgueneff, rue Saint Michel. Il y en a également une rue Cardon, près de la gare de Bougival.



Comment accéder au service :

Vous souhaitez vous abonner ?

En vous abonnant au service de recharge, vous recevez un badge et vous disposez d'un compte client qui vous permet de suivre vos consommations et de consulter vos factures mensuelles.

- Inscrivez-vous
- Recevez votre badge par courrier
- Activez votre badge depuis votre compte client
- Rechargez votre véhicule grâce à votre badge ou à l'application smartphone Alizé

Vous êtes facturés une fois par mois

Vous êtes un utilisateur occasionnel ?

Si vous ne souhaitez pas vous abonner, vous pouvez utiliser le service de manière occasionnelle :

- Téléchargez l'application smartphone Alizé sur le Play Store ou l'Apple Store
- Pas besoin de s'inscrire au service, depuis l'application smartphone Alizé, appuyez sur « Non Abonné »
- Renseignez vos informations de paiement (carte de crédit nécessaire)
- Rechargez et payez votre session de charge

Coût de la recharge (TTC) :

- Coût de connexion incluant 2h de recharge : 0.80€
- Coût du kWh délivré : 0,20€
- La minute supplémentaire au-delà de 2h entre 9h et 19h : 0.0166€ (soit 1€/h).

Source URL: <https://www.ville-bougival.fr/article/les-bornes-de-recharges-electriques-operationnelles>